dissements.) L'hon. monsieur a également dit que ce projet était trop conservateur de sa nature : je comprends que cela puisse lui déplaire ; mais, pour moi, je n'en suis aucunement inquiet. (Applaudissements.) Il déclare que c'en est fait du grand parti libéral. Je serais faché qu'il en fût ainsi, car j'ai toujours tenu à être libéral et modéré dans mes opinions politiques. (Ecoutez! écoutez!) Tout en regrettant que le projet actuel eut pour effet de ruiner aucun parti important, je verrais plus particulièrement avec peine la destruction du grand parti libéral. (Ecoutez! écoutez!) Mais je ne crois pas qu'il puisse être détruit de cette manière; car, lorsque la confédération sera accomplie, nous aurons les mêmes partis que ci-devant. Il pourra se faire quelque modification quant aux hommes, mais j'ai la conviction qu'il y aura encore un grand parti libéral. (Applaudissements et rires.) Les partis sont nécessaires au bon fonctionnement des pays; mais on ne doit pas soutenir l'esprit de parti afin de semer la discorde et la division ; au contraire, tous les partis doivent faire trève et s'unir pour élever un pouvoir qui devra être senti et respecté par tout l'univers. (Ecoutez! écoutez! et applaudissements.) L'hon. député de Brome (M. DUNKIN) a fait quelques remarques qui m'ont frappé par leur singuliarité, mais qui sont un exemple de la façon dont il s'exprime. Il s'est attaché à citer des auteurs et des hommes d'état anglais tout ce qu'il a pu trouver de contraire au projet; mais, aussitôt qu'on a voulu lui prouver que l'opinion en Angleterre était on faveur, il s'est retourné et a répondu que l'on ne pouvait accorder aucun poids à ce que l'on pensait en Angleterre sur la politique canadienne. (Ecoutez! écoutez! et Comme cet hon. membre n'est pas à son siége, je ne dirai rien de plus de ses assertions. L'hon. député de Cornwall, (M. J. S. MACDONALD), pour qui j'ai toujours eu le plus grand respect, a prétendu que l'on n'avait crié à l'annexion qu'afin de faire voter le projet ; - mais, voilà que l'hon. député d'Hochelaga (M. A. A. DURION) prétend de son côté que c'est précisément le même projet qui doit nous pousser vers l'annexion. (On rit.)

L'Hon J. S. MACDONALD—Le premier ministre a dit que nous marchions rapidement vers l'annexion, et que cette mesure devait mettre fin à cet état de choses.

M. ROSS—Je crois avoir fatigué l'attention de cette hon. chambre par mes remarques

déjà trop longues : c'est pourquoi, si l'occasion s'en présente, je reviendrai sur la question et je parlerai de quelques autres considérations. (Cris:—continues!) Ainsi que je l'ai dit, les membres de la conférence de Québec se sont occupés de la question dans le dessein bien arrêté de combiner une constitution qui produirait le bien-être du pays, et quoique je sois loin d'approuver toutes les résolutions, quoiqu'il y ait des choses que j'aimerais à voir modifier, je voterai cependant pour le projet. Ainsi, par exemple, j'aurais aimé que dans la constitution du conseil législatif ont eut gardé le système actuel; mais les délégués ayant cru bon de le changer, je ne saurais me justifier de voter contre le projet à cause d'un ou de deux détails qui me déplaisent. (Ecoutes ! écoutez!)-Nous devons nous attendre faire jusqu'à un certain point le sacrifice de nos opinions, afin d'arriver à un meilleur ordre de choses que celui que nous avons aujourd'hui. Pour ma part, je crois de mon devoir d'agir de cette façon et suis persuadé que le pays contracte une dette de reconnaissance envers les hon. ministres si le projet qu'ils ont combiné vient à être mis à exécution. (Ecoutez!) C'est pourquoi, j'espère que quoiqu'il advienne, et quelque échec que rencontre ce projet, qu'il finira par être voté, et que les législatures prieront Sa Majesté de faire passer une loi pour lui donner suite. Puis, lorsque cette constitution aura été complétée et ratifiée, lorsqu'il n'y aura plus de doute sur l'identité de ses principes avec ceux de notre gouvernemens actuel, tout Canadien loyal et de cour aufa raison de bénir la Providence de l'avoir fait naître sur une terre aussi favorisée. (AP plaudissements.)

M. BOWMAN—Comme la discussion sur cette grande question me parait tirer rapide. ment ver sa fin, je veux faire part à la chambre de quelques observations avant le vote. La question de réformes constitutionnelles est loin d'être nouvelle en Canada, car elle a déjà occupé l'attention des hommes publics, de la presse et de l'opinion de ce pays, depuis déjà des années; et les demandes à ce sujet de la part du Haut-Canada ont été tellement pressantes, qu'il a été impossible depuis quelque temps de former un ministère qui fut asses fort pour administrer le pays avec succès. La population du Haut-Canada a depuis nombre d'années agité la question d'une augments tion de représentation dans les chambres, et